L'OBJET EN MORDVE ERZA

Deux types de questions se posent en mordve relativement à l'objet:

- 1)L'une concerne la référence objectale présente dans les formes de la conjugaison dite déterminée ou objective, qui s'oppose à la conjugaison indéterminée ou subjective précisément par le fait que les formes objectives comportent un indice actanciel qui leur est propre et qui réfère à un participant identifié comme l'objet et comme défini, c'est-à-dire au participant qui, s'il est représenté dans l'énoncé par un constituant nominal ou pronominal, reçoit le marquage caractéristique de l'objet défini.
- 2)L'autre concerne précisément le marquage d'un constituant nominal ou pronominal où l'on reconnaît un actant à fonction objectale.

En outre, dans la mise en relation d'un objet nominal, qui peut être défini ou non défini, avec un prédicat verbal qui peut être de forme objective ou subjective intervient un jeu de variations exploitées pour l'expression de valeurs relevant de l'aspect.

Le mordve est la seule langue finno-ougrienne de la branche finno-permienne à présenter une "double conjugaison", type représenté dans l'ensemble de l'autre branche, la branche ougrienne (hongrois et langues ougriennes de l'Ob). En même temps, il se singularise par des indices objectaux qui comportent des oppositions de personne, les autres langues de la famille ne faisant référence dans la conjugaison objective qu'à la 3ème personne. La complexité qui pourrait résulter de la présence de deux indices actanciels distinguant l'un et l'autre la personne se trouve réduite par un très fort syncrétisme qui, dans une partie du paradigme, assigne six combinaisons différentes de valeurs actancielles à une même forme.

On réduira ici à l'essentiel la présentation de ce système de références actancielles dans le verbe, système dont l'analyse est conduite de façon plus détaillée dans une autre étude (1)

	•		
Présent de CONJUGAISON OBJECTIVE hunda-ms "prendre"		POSSESSIVATION DU NOM	
$\begin{array}{ccc} \operatorname{sojet} & \to & \operatorname{sing}. \\ & \downarrow & & \downarrow \end{array}$	plur.		
sing. 2 (m me) kund-a-sa-m-ak 3 (il me) kund-a-sa-m-am	(vous me) (ils me)	esseur Possédé sing. plur.	
Ol (objet de lre plur. 2 (m nous) kunda-sa-m-iz (il nous)	(ils nous)	g. 2 -m -n/-n' 3 -zo/-ze -nzo/-nze	
1 (je te) hand-a-ta-n	(nons vons)	nr. 2 -nok / -nek -nk -st	
1 (je le) kund-a-sa 2 (m le) kund-a-sa-k 3 (il le) kund-a-s-i-/kund-a-sa-zŏ 1 (je les) kund-a-s-i-n' 2 (m les) kund-a-s-i-l' 3 (il les) kund-a-s-i-n'ie	1. kund-a-s-i-ńek (nous { 2. kund-a-s-i-nk (vous { 3. kund-a-s-i-z' (ils {	La langue littéraire donne	
CONJUGAISON SUBJECTIVE sing.	plur.	PLURIEL DU NOM	
1. kund-a-n 2. kund-a-t 3. kund-i	1. kund-a-tano 2. kund-a-tado 3. kund-i-t'	-4-8"	

N.B. zignale les valeurs non représentées dans ce jeu de formes (valeurs de réfléchi).

Le tableau des formes, qu'on a ici limité au présent de l'indicatif, mais où sont indiquées en regard les marques posses-sives du nom, appelle les observations suivantes.

1)La référence verbale à l'actant indicié dans l'une et l'autre des deux conjugaisons (référence subjectale) n'est pas exprimée par le même signifiant dans l'une et dans l'autre. On retrouve bien ici et là une nasale pour référer à la lère personne (2) et une dentale pour référer à la 2ème, mais -n (en cas de 0²) alterne avec -Ø (en cas de 0³) pour S¹ et la dentale qui réfère à la 2ème personne est indice subjectal (S²) dans la conjugaison subjective, indice objectal (0²) dans la conjugaison objective, où l'indice subjectal est -k. La 3ème pers. sg. subjective constitue un cas particulier: il s'agit d'une forme nominale qui fonctionne à la fois comme participe ("prenant") et comme membre du paradigme des formes prédicatives au présent de l'indicatif.

2)Les indices actanciels du verbe coïncident partiellement avec les marques possessives du nom, mais dans cette relative correspondance on n'observe une certaine cohérence que lorsque l'indice actanciel objectal réfère à la 3ème personne:

-la référence objectale a une marque $-\underline{s}$ -(étrangère au système possessif) dans l'ensemble des formes ($-\underline{sa}$ - au singulier, avec la variante $-\underline{s}$ - \underline{i} à la 3ème personne, où <u>kunda-s</u>- \underline{i} répond à <u>kund-i</u> subjectif; $-\underline{s}$ - \underline{i} - avec $-\underline{i}$ - pluralisant lorsque 0^3 est pluriel);

-1'indice subjectal, dans 4 formes sur 6 (avec la réserve de la variante en -si à la 3ème pers. sg.) correspond à la marque possessive: le sujet est marqué comme le possesseur, avec ou bien imdistinction du nombre de l'objet comme du nombre du possédé. (-t', -n'ek, -nk), ou bien marques distinctes de possédé/objet singulier et pluriel (-zo/ -n'ze à la 3ème pers.); on note la curieuse absence de marque subjectale de lère personne dans kunda-sa "je le prends" (le pluriel correspondant étant en -n'), situation qui se retrouve dans la forme à participants symétriques kunda-sa-ma-m "il me prend", où rien ne marque le sujet de 3ème personne.

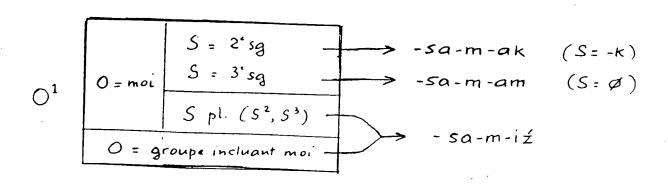
La forme de 3ème pers. pl. en -iz présente la même finale que la forme syncrétique qui fonctionne pour 0^1 et 0^2 et sur laquelle on reviendra plus loin.

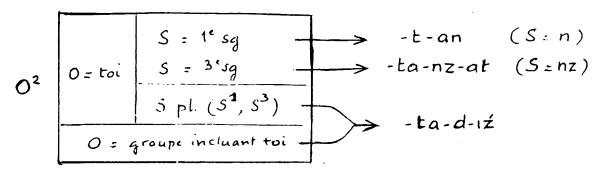
3)La structure des formes des deux conjugaisons fait apparaître la position particulière de la 3ème personne.

La conjugaison subjective présente, on l'a vu, une forme nominale, et cette forme a un pluriel en $-\underline{t}$ comme les noms.

La conjugaison objective comporte deux variantes pour la 3ème personne, l'une qui insère un indice objectal $-\underline{s}$ — devant le $-\underline{i}$ final de la forme subjective, l'autre qui réfère à l'actant subjectal par le moyen d'une marque possessive; le pluriel correspondant, en $-\underline{i}z$, est aligné sur ceux des formes impliquant 0^1 et 0^2 .

4)Ces formes en -iz, qui introduisent un fort syncrétisme dans le paradigme, lorsque l'objet est de lère ou de 2ème personne, sont porteuses d'une valeur pluralisante dont l'incidence est variable et liée aux informations fournies par le contexte ou la situation quand elle n'est pas désambiguïsée par des pronoms personnels. Le paradigme n'oppose la forme en -iz'qu'à deux autres formes faisant référence à la même personne de l'objet, celles qui s'appliquent au cas d'un sujet singulier. S'il est clair que le locuteur fait référence à un individu unique (lui ou l'allocutaire) comme objet, alors la pluralité affecte le sujet; s'il est clair que le procès porte sur un groupe incluant la personne signalée comme objet, alors la pluralité s'applique à ce groupe, rien n'étant dit du sujet, dont le nombre et la personne restent ambigus (deux possibilités pour chacune de ces catégories). La situation se laisse schématiser ainsi:





Si l'objet est de 3ème personne (marque -s-), il n'existe qu'une possibilité: il y a référence à un sujet pluriel et de 3ème personne, le nombre de l'objet étant ambigu.

L'emploi de pronoms spécifiant les actants peut lever les ambiguïtés entraînées par le syncrétisme. Si l'on en croit la description donnée par Koljadenkov (3), ce moyen de désambiguïsation fonctionne de façon parfaitement systématique; mais l'examen des textes fait apparaître une situation beaucoup moins nette.

On trouve certes nombre de cas où des actants pronominaux viennent préciser les participants impliqués dans un procès représenté par une forme verbale objective en -<u>iz</u> dont le seul indice personnel clair (nombre mis à part) est celui qu'apporte la consonne précédant -<u>iz</u>: -<u>m</u> si 0 est de lère pers., -<u>d</u> pour 0^2 , -<u>s</u> pour 0^3 . Cette situation peut être illustrée par les exemples que cite le manuel de J. Erdődi:

tin' mon'rama-sa-m-iz' "vous m'achète(re)z"

ton min'ek rama-sa-m-iz' "tu nous achète(ra)s"

sin min'ek rama-sa-m-iz' "ils nous achète(ro)nt".

Mais les éléments de la situation peuvent être de nature à lever toute ambiguïté, comme dans l'exemple suivant, emprunté à un récit où un jeune garçon s'adresse à une petite fille qui a poussé un cri et l'a effrayé ainsi qu'un autre garçon également présent; il lui dit:

koda tantavt-i-m-iz' "effrayer"-prétérit-01-plur.actanciel

"comme tu nous as effrayés !"

La situation conditionne la saisie du rapport "tu - nous" plutôt qu' "il - nous", "vous - nous", "ils - me", "vous - nous", "ils - nous".

II. Le constituant objet dans l'énoncé

1.Le système casuel

Un des traits de la morphologie nominale est l'existence d'une opposition entre un paradigme indéterminé ou indéfini et un paradigme déterminé ou défini. La marque de définitude est constituée par un élément suffixé (sorte d'article postposé) qui comporte deux variantes au singulier: -s au nominatif, -nt ailleurs, et qui, au pluriel, se présente combiné à la marque de nombre dans un complexe -the. La déclinaison du nom non défini oppose un nominatif pluriel à marque de nombre -t au nominatif singulier à marque Ø, mais pour les autres cas il n'existe pas d'opposition de nombre: le paradigme ne comporte que les marques casuelles.

Dans ce système, définitude et cas interfèrent pour le marquage de ou le non-marquage de l'objet: dans la déclinaison non définie la forme Ø fonctionne comme nominatif-accusatif, tandis que dans la déclinaison définie il existe une opposition entre la forme Ø du cas sujet la forme qui fonctionne pour l'objet. Au singulier, au nominatif en -s (zéro casuel) s'oppose une forme en -nt (autre marque de définitude, zéro casuel) qui fonctionne comme génitif (cas de la relation adnominale)-accusatif et qui sert de base aux cas marqués par un suffixe proprement casuel qui précède -nt partout, sauf au datif-allatif où il suit -nt. Au pluriel, il existe de même une opposition entre la forme à marque définie -tne mais sans marque casuelle, qui fonctionne comme nominatif, et les autres formes, qui post-posent une marque casuelle au thème nominal suivi de -tne.

Déclinaison du nom

Non défini

Défini

kudo "maison"

Nom.-acc. sg. kudo

pl. kudo-t

Gén. kudo-ń

Dat. kudo-ń-eń

Abl. kudo-do

Iness.kudo-so

Elat.kudo-sto

Allat.kudo-s

Prolat.kudo-va

Compar.kudo-ška

Transl.kudo-ks

Abess.kudo-vtomo

kudo-ś "la maison"

Sing. Nom. kudo-\$

Acc.-gén. kudo-nt

Dat.-all. kudo-n'ť-en

kudo-do-n't Abl.

Iness. kudo-so-nt

kudo-sto-n't Elat.

kudo-va-n'ť Prolat.

kudo-kso-nt

Transl. kudo-vtomo-n't' Abess.

Plur. Nom. kudo-ťné

Acc.-gén. kudo-t'n'e-n

kudo-tne-ń-eń Dat.

kudo-tne-de Abl.

kudo-tne-se Iness.

kudo-tre-ste Elat.

Allat. kudo-tne-s

kudo-tre-va Prolat.

kudo-ťne-ška Compar.

Transl. kudo-tre-ks

Abess. kudo-tne-vteme

Lorsque le substantif porte des marques possessives, la forme possessivée à marque casuelle \emptyset fonctionne comme nominatif-accusatif-génitif.

Dans le paradigme des pronoms personnels, on observe des faits du même ordre que dans la déclinaison définie du nom en ce que la forme de génitif-accusatif sert de base aux autres formes casuelles, qui sont en outre surcaractérisées quant à la personne par addition du suffixe possessif correspondant, la forme de génitif-accusatif étant elle-même déjà surcaractérisée à la 3ème personne et au pluriel des lère et 2ème personnes, le singulier correspondant répondant par -n à la finale -n du nominatif.

	1º pers.		2 pers.		se pl.	
	sg	Pl.	ડ <u>ે</u>	Pl.	s <u>e</u> '	PI.
Nom. Genacc.	mon moń	miń mińek	ton toń	ti ń tink	son sonze	siń sinst
Autres cas (avec particularités au datif)	moń-CRS-ń	miń-Cas-nek	toń chs-t	Ciń-CAS NK	SON CAS AZE	

Ce schéma, qui fait du génitif-accusatif la base des autres cas dans le paradigme des pronoms personnels comme dans le paradigme nominal (avec quelques particularités qui ne modifient pas l'essentiel), se retrouve dans le système des démonstratifs.

De cet ensemble morphologique il ressort, d'une part, qu'il n'y a pas de marquage de l'objet indéfini, d'autre part que le marquage de l'objet défini reste relatif: la forme qui fonctionne pour l'objet défini p'est pas spécifiquement une forme objectale puisqu'elle n'est ni caractérisée par la présence d'une marque casuelle (la marque qu'elle comporte est une marque de définitude et la forme ainsi marquée apparaît comme un cas zéro par rapport au reste du système casuel), ni affectée exclusivement à l'objet (elle fonctionne aussi comme génitif, cas marquant la relation adnominale ou employé avec des postpositions).

Le fait que, dans le paradigme nominal défini, une forme unique fournisse à la fois un génitif et un accusatif rappelle une situation connue dans d'autres langues, et en particulier, dans la famille finno-ougrienne, en finnois, même si l'explication diachronique de cette dualité de fonction pour une même forme casuelle n'est pas la même dans les deux langues. En mordve, le fait qu'il s'agisse d'un cas non spécifiquement marqué en tant que cas, mais distinct du nominatif, est en accord avec l'usage de ce cas pour deux fonctions qui ont en commun de se laisser définir par une relation privilégiée, immédiate, au terme régissant: à un nom dans le cas du génitif, à un verbe dans le cas de l'accusatif objectal; la différence de classe du terme déterminé dans ces deux relations rend parfaitement viable le fonctionnement d'une même forme.

La forme qui marque l'objet défini apparaît donc comme un cas direct intermédiaire entre le nominatif non marqué et les autres cas marqués comme porteurs d'une relation spécifique.

2.La relation prédicat verbal - objet.

Si l'objet défini n'est pas marqué en tant qu'objet, il n'est pas pour autant intégré au syntagme verbal comme peut l'être - pour prendre en considération d'autres langues finno-ougriennes - un objet associé à la conjugaison subjective en obougrien ou un objet sans article en hongrois.

En mordve, où l'ordre des mots n'est pas fixe, c'est-àdire où la fonction syntaxique n'impose pas sa place relative
à un constituant et où des variations d'ordre sont exploitables pour des variations dans l'organisation de l'information, mais où, selon la règle ouralienne, le déterminant
précède le déterminé, l'objet non défini n'est pas traité
comme un déterminant du verbe, et se présente après le verbe
aussi bien que l'objet défini, cette position de l'objet
après le verbe correspondant à la norme pour un énoncé considéré comme neutre ou non marqué par un fait de visée communicative. Exemple de ce type S V O:

ejkakš-os lovn-i evks "enfant"-DEF "lire"CONJ."conte"-Ø SUBJ.3 sg.

"l'enfant lit un conte"

La relation qui lie le caractère défini ou non défini de l'objet au caractère déterminé ou non déterminé du verbe est complexe.

Une forme nominale est définie si elle correspond à une entité présente dans le champ de la communication (contexte) ou si elle est possessivée; un nom propre est traité comme défini, au moins pour les personnes et êtres assimilés. Les pronoms personnels ont un paradigme qui les range, on l'a vu, du côté des noms définis.

Ceci posé, le principe est qu'un objet non défini ne peut être en relation qu'avec un prédicat verbal de conjugaison indéterminée, tandis que le caractère défini de l'objet n'implique pas que le verbe se présente à une forme déterminée

Un objet défini comme ved-ent "l'eau" peut être associé à une forme déterminée ou à une forme indéterminée du verbe qui le régit, par exemple le verbe "apporter" qui a fourni ici le modèle du paradigme verbal. C'est alors une opposition d'aspect qui s'exprime par le choix de l'une ou de l'autre forme verbale: l'emploi d'une forme indéterminée exprime une action non achevée, l'emploi d'une forme déterminée une

action achevée:

ved-ent' kand-i-n (prétérit subjectif lère sg.)
"j'apportais l'eau"

ved-ent' kand-i-ja (prétérit objectif lère sg.)
"j'ai apporté l'eau"

Autre exemple illustrant les trois cas possibles:

V subj.+ 0 non déf.: sormad-an sorma "j'écris une lettre"

V subj.+ O déf.: <u>sormad-an</u> <u>sorma-nt</u>

"je suis en train d'écrire la lettre"

V obj. + O déf.: sormad-sa sorma-nt "je vais écrire la lettre"

Il reste que l'objet jouit d'une autonomie plus grande quand il est défini, ce qui se manifeste par des variations plus libres de l'ordre des mots; par exemple un ordre V O S apparaît souvent dans des énoncés narratifs:

<u>nej-i-że</u> <u>riveż-ent' čejerne-ś</u>
"voir"-PRET-3sgOBJ "renard"-ACC/GEN "petite souris"-NOM.DEF.

DEF

"la petite souris aperçut le renard" à côté de l'ordre S V O qui se trouve aussi bien avec verbe indéterminé qu'avec verbe déterminé:

<u>ata-ś</u> <u>usk-i-że</u> <u>tejter-ent' vire-v</u>
"vieillard"-DEF "emmener"-PRET-3sg "j.fille"-ACC/ "forêt"-LATIF

DET GEN DET

"le vieillard a emmené la jaune fille dans la forêt"

ata-s usk-s tejter-ent vire-v

"le vieillard emmenait la jeune fille dans la forêt".

Notons que le jeu des deux conjugaisons permet d'introduire des distinctions diverses, comme dans le cas où peuvent coexister la référence à un objet et une proposition complétive; ainsi dans l'exemple suivant:

son nej-sa-m-am, koda mon robot-an
"voir"-CONJ.DET
avec 01sg.

"il me voit, comment je travaille"
(objet "moi": il voit comme je suis au travail)

Jean PERROT

Ecole Pratique des Hautes Etudes IVe Section

NOTES

- 1.A paraître dans le volume LXXXVIII du <u>Bulletin de la Société de Linguistique de Paris</u> (année 1993)
- 2. Pour le marquage de 0¹, -m- est associé à -sa-, qui est identifiable comme la marque de 0³, ce qui peut s'inter, préter comme une manifestation de la position particulière de la 3ème personne: une référence à l'objet de 3ème personne, c'est-à-dire de "non-personne", prend la valeur d'une référence purement et simplement objectale, compatible avec une marque proprement personnelle.
- 3M.N. KOLJADENKOV, <u>Struktura prostogo predloženija v mordovskix jazykax</u>. <u>Predloženije i jego glavnyje členy</u>, Saransk 1959.
- 4.J.ERDÖDI, Erza-mordvin szövegek, Budapest 1968.